

Journée de rentrée de l'ED 270

■ L'école doctorale est votre premier interlocuteur au sein de l'Unistra, elle pourra vous aiguiller, vous aider dans vos démarches, elle fait le lien avec les autres services de l'Université.

Votre dossier de doctorant est géré tout au long de votre cursus par l'ED 270, une partie administrative est consultable sur Ernest (Environnement Numérique et Social de Travail).

La partie scolarité et l'organisation administrative de la soutenance sont supervisées par le collège doctoral de l'Unistra.

Votre dossier de formation doctorale est consultable sur l'application Amethis (il en sera question un peu plus tard).

■ Justificatif de déplacement professionnel au Palais Universitaire (pendant la période de confinement)

Vous pouvez faire parvenir au secrétariat de l'ED une demande de justificatif de déplacement professionnel afin de pouvoir retirer des ouvrages dans les bibliothèques au Palais Universitaire. Lors de votre déplacement, il faudra également ajouter l'attestation de déplacement dérogatoire que vous aurez demandée à l'ED et qui aura été validée par le directeur de votre unité de recherche de rattachement.

La bibliothèque de théologie a mis en place un service de prêt-retour, sur rendez-vous uniquement, à destination des étudiants, des enseignants chercheurs et des chercheurs. La prise d'un rendez-vous par mail est obligatoire avant de se déplacer à la bibliothèque. Pour plus de détails, reportez-vous au message que vous avez reçu la semaine dernière de l'ED.

■ Justificatif de déplacement professionnel – BNU (pendant la période de confinement)

L'accès au bâtiment et à l'ensemble des services (inscription, emprunt et retour d'ouvrage, accès aux collections, accès à une place de travail, accès à un ordinateur) se fera obligatoirement sur rendez-vous, en ligne via Affluences : <https://affluences.com/bnu>, ou sur votre téléphone mobile via l'application Affluences. Le message de confirmation du rendez-vous fera office de justificatif en cas de contrôle du déplacement, mais ne remplacera pas l'attestation de sortie mise en place par les autorités

■ Présentation des 4 représentants des doctorants au conseil plénier de l'ED 270, élus pour deux ans :

Mme Béatrice LOUYS, EA 4377, 2e année en sciences religieuses

M. Jérôme BORD, EA 4378, 2e année en philosophie de la religion

M. Davide DE CAPRIO, EA 4377, 4^e année en philosophie de la religion

M. Georges FOUMANE ZEH, EA 4377, 2e année en théologie catholique

A votre disposition, sur le site de l'ED, à la rubrique « l'espace des doctorants », les portraits des élus.

Si vous avez des questions, des doléances/suggestions à soumettre, vous pouvez les contacter :

par mail : rded270@gmail.com

Les représentants ont également ouvert un groupe facebook : "Groupe des doctorants ED270" (sur lequel sont conviés tous les doctorants, anciens doctorants, post-doctorants, étudiants et enseignants), il faut les contacter pour y adhérer.

■ le site de l'ED 270 « à consulter sans modération » : abonnement possible au flux RSS en cliquant sur l'icône orange au-dessus de la rubrique actualité ou agenda.

S'y trouvent, entre autres, les éléments utiles suivants :

- **Agenda/actualité** : liste de tous les événements annoncés à l'ED, mais également des financements ponctuels, des offres d'emploi, le calendrier de l'ED, etc.
- **L'intranet** : pour consulter les procès-verbaux des conseils de l'ED. Les codes d'accès vous seront transmis sur demande par le secrétariat.
- **Le vade-mecum du doctorant** ; à télécharger en ligne. Toutes les informations de l'inscription à la soutenance en complément du site.
- **Le programme doctoral 2020-2021** : du fait de la situation exceptionnelle que nous vivons actuellement, les conférences seront probablement maintenues en visioconférence. Le programme sera complété au fur et à mesure de l'évolution de la crise. Les informations seront tenues à jour dans

la rubrique « programme doctoral – 2020-2021 » du site de l'ED et les invitations à participer seront diffusés par mail.

- **Newsletter trimestrielle** : les doctorants sont invités à collaborer à la rédaction de celle-ci en faisant remonter au secrétariat de l'ED les informations, articles sur un sujet qui les touche, un retour sur un événement ou une lecture, leurs publications, des photos, etc.

■ Ernest : Environnement Numérique et Social de Travail

Ernest est un espace sécurisé qui vous permet, à partir d'une seule connexion, d'accéder à de nombreux services en ligne :

- services administratifs de votre scolarité. Parmi lesquels l'accès aux emplois du temps. Vous pouvez également récupérer un certificat de scolarité, une attestation de paiement et de situation comptable ou encore vos numéros d'anonymat.
- des outils pédagogiques (applications pédagogiques et bureautiques, cours en ligne, podcasts...)
- votre bibliothèque virtuelle (catalogue des bibliothèques universitaires, revues en ligne, thèses et livres numérisés...)
- votre messagerie étudiante (créée dès votre inscription)

Messagerie étudiante : toutes les informations émanant de l'administration vous parviendront à cette adresse, consultez-la régulièrement !

Attention : *il n'est plus possible de transférer les messages unistra qui vous sont destinés vers une adresse privée.*

■ Evaluation annuelle : entretiens avec le comité de suivi de thèse : **vendredi 18 juin 2021**

Sont concernés :

- Les doctorants en 2^e année et au-delà
- Les doctorants contractuels dès la 1^{ère} année

Toutes les informations sur le dossier à produire, le déroulement de l'entretien avec le comité et la procédure de réinscription en doctorat qui en découle sont à votre disposition sur le site de l'ED.

Petit conseil : n'attendez pas la date limite pour contacter et prendre rendez-vous avec votre DT qui doit valider votre dossier avec un avis circonstancié.

■ Convention individuelle de formation : 1^{ère} année

Elle vous sera transmise par mail, ainsi qu'à votre DT, par le collège doctoral. Il s'agit d'un document à compléter avec soin en collaboration avec le directeur de thèse et à déposer sur une application en ligne dans le délai de 6 mois après l'inscription en 1^{ère} année de doctorat, après signature du DT, du directeur de l'UR, du directeur de l'ED.

Il s'agit de noter ce que vous prévoyez en termes de formation doctorale, la carrière professionnelle que vous envisagez... et de réfléchir à un programme de formation qui soit à même de vous doter de compétences complémentaires pour mener à bien votre projet de thèse et vous préparer à votre avenir professionnel. Un petit résumé de votre thèse est également demandé. Cette convention peut être révisable lors de l'inscription en 4^e année. Toute convention qui n'est pas complétée intégralement est systématiquement renvoyée au doctorant pour qu'il la remplisse effectivement.

■ Suivi à mi-parcours = présentation de la thèse en public

1 présentation de la thèse est conseillée au moins une fois lors du cursus de doctorat. Elle pourra s'organiser dans le cadre d'une journée doctorale, d'un séminaire, d'un colloque, etc.

■ Formation doctorale

Inscriptions aux formations – demandes d'équivalences : sur l'application Amethis

L'application Amethis, le manuel d'utilisation et le catalogue des formations proposées par l'Unistra cette année, sont à votre disposition sur la page du site unistra rubrique recherche/doctorat.

Un calendrier des différentes sessions proposées est également consultable sur Amethis.

Pour chacune des formations suivies et qui sont « hors catalogue », c'est-à-dire qui ne sont pas enregistrées dans le catalogue sur Amethis, il vous faut déposer sur l'application une demande d'équivalence et veiller à fournir une attestation nominative détaillée, signée par un des responsable de la formation en question. Votre dossier de formation doctorale est consultable à tout moment. L'accès se fait avec votre identifiant et votre mot de passe Ernest.

Formation doctorale disciplinaire : 72 heures au minimum

Pourront être validées :

- toutes formations utiles à la progression de la recherche : colloque, conférence, séminaire, cours, ... à Strasbourg ou ailleurs, dans un cadre académique reconnu.
- les formations organisées par les institutions du réseau Théodoc (inscription gratuite pour les doctorants du réseau)
- les journées doctorales organisées par l'ED 270

Formation doctorale transversale : 36 heures au minimum

Les formations proposées par le Collège doctoral. La formation sur la charte de déontologie des métiers de la recherche (programmée le 8 janvier 2021) et le MOOC Intégrité scientifique dans les métiers de la recherche (formation en ligne) sont obligatoires. Il faut les avoir suivies en 1^{ère} année afin de pouvoir s'inscrire en seconde année.

D'autres formations transversales sont proposées à Strasbourg par :

- L'URFIST (Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique), l'URFIST est présent dans toutes les grandes villes universitaires
- L'IDIP (Institut de Développement et d'Innovation Pédagogiques)
- Le Jardin des sciences

Financement de la thèse

Vous êtes invité à consulter les propositions de financement et de mobilité recensées sur le site de l'ED et sur celui de Campus France.

Participations de l'ED 270 : sous réserve de la dotation du budget de l'ED 270

- Participation aux frais de déplacement pour 3 participations par an aux journées doctorales (plafonnée à 80 € par journée) si vous habitez à plus de 50km de Strasbourg (pour la journée d'ouverture + deux autres journées au choix). Le dossier de prise en charge est à adresser avant la date limite indiquée pour chaque journée au secrétariat.
- Subvention pour une participation à un colloque ou autre événement scientifique ou pour un séjour de recherche (consultation d'archives...) dans le cadre des travaux de thèse. Le conseil de l'ED 270 octroie, sur demande argumentée, une subvention d'un montant maximum de 300 €. *La procédure, les critères d'obtention et les modalités de dépôt des dossiers sont à votre disposition sur le site de l'ED rubrique doctorat / financement de la thèse.*

Théodoc : réseau doctoral européen des facultés de théologie de langue française (Facultés de Théologie de l'Université catholique de Louvain, des Université de Fribourg, Genève et Lausanne, et des Instituts catholiques de Paris et de Lyon, auxquelles s'ajoute désormais celle de l'Université Laval [Québec])

Le réseau entend :

- développer et promouvoir la collaboration en théologie dans une perspective interconfessionnelle
- maintenir un haut niveau de recherche en théologie dans le monde francophone
- appuyer la recherche en théologie sur une logistique européenne

Le réseau veille à :

- développer en commun des projets de recherche nécessitant la mise en œuvre des complémentarités existant entre les domaines de compétences respectifs des partenaires
- mieux organiser l'échange des informations sur les recherches engagées et les domaines de compétence respectifs
- favoriser la mobilité des doctorants et des enseignants, en vue d'une formation doctorale internationale (inscription gratuite aux événements)

- faciliter, entre partenaires, l'utilisation réciproque de leurs équipements et particulièrement l'utilisation d'un fond documentaire commun
- organiser la validation réciproque de leurs activités dans le cadre des écoles doctorales
- étudier les possibilités d'introduire des demandes de financement auprès des pouvoirs subsidiant (instances susceptibles d'accorder des subsides).

Sur le site de Théodoc, vous trouverez :

- Un moteur de recherche des thèses en cours dans le réseau (prise de contact possible avec des doctorants qui travailleraient sur un sujet connexe au vôtre via la médiation de l'ED pour respecter les règles de confidentialité [transmission d'une adresse électronique uniquement avec l'accord de l'intéressé, qui doit donc être préalablement contacté])
- La liste des événements et des financements proposés par toutes les institutions

Annonce de la prochaine rencontre Théodoc : 26 et 27 novembre 2021 à Louvain-la-Neuve